

COMITE DE PILOTAGE GARE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24/03/2021

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Gare s'est tenue le mercredi 24 mars 2021 de 19h à 20h15, en visio-conférence.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Proposition d'une opération « Quartier propre » par Garance Cousin
- Les chantiers du quartier Gare
- Stationnement
- Vaccination
- Questions diverses

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Françoise CARUGE, Adjointe au Maire du quartier, déléguée à la Vie associative et au Bénévolat, au Conseil de quartier Gare
 - Serge KEHYAYAN, 4ème adjoint au maire, délégué aux Bâtiments, à la Maîtrise d'ouvrage, au Stationnement, aux Transports, aux Mobilités douces et à la Gare du Grand Paris
 - Service Démocratie locale - Communication
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

3. SUJETS

Après une présentation de chacun des participants, Françoise CARUGE donne quelques « règles » de bonnes pratiques pour le bon déroulement de ce copil en visio-conférence (micro, prise de parole, etc). Il est rappelé que l'ordre du jour a été construit en tenant compte des questions reçues préalablement.

L'ordre du jour est aménagé du fait de contraintes de temps.

1- Les chantiers du quartier Gare

Chantier de la société du Grand Paris,

Il est en phase active. Le tunnelier Ellen est arrivé en début d'année et le prochain tunnelier prévu pour la fin d'année, arrivera de Boulogne.

Il y a beaucoup de travail en sous-terrain, mais aussi en surface. En surface, ils préparent les émergences, notamment les travaux liés à la verrière.

Pour le travail en sous-terrain, ils se préparent pour accueillir les dispositifs au sol, ainsi que les quais. Il n'y a pas de retard sur la partie Clamart. Le calendrier de mise en service reste le même.

Chantier SPL pour le compte de la Ville, équipements public, logements et commerces

Le chantier est en cours. La phase de terrassement arrive à son terme. On entre dans la phase 2 de la construction des fondations des parkings (200 places de stationnement public) et des immeubles.

Il y a déjà dans le périmètre 2 immeubles en cours de finition : Rue de Fleury et donc de livraison ainsi que des trottoirs pour améliorer la mobilité piétonne.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'agent de proximité : Naouelle GARNOUSSI - 07 62 02 02 72 - du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Il est rappelé que toutes les informations sont disponibles sur le site clamart.fr rubrique « Grands projets »

Dépollution du site POPIHN :

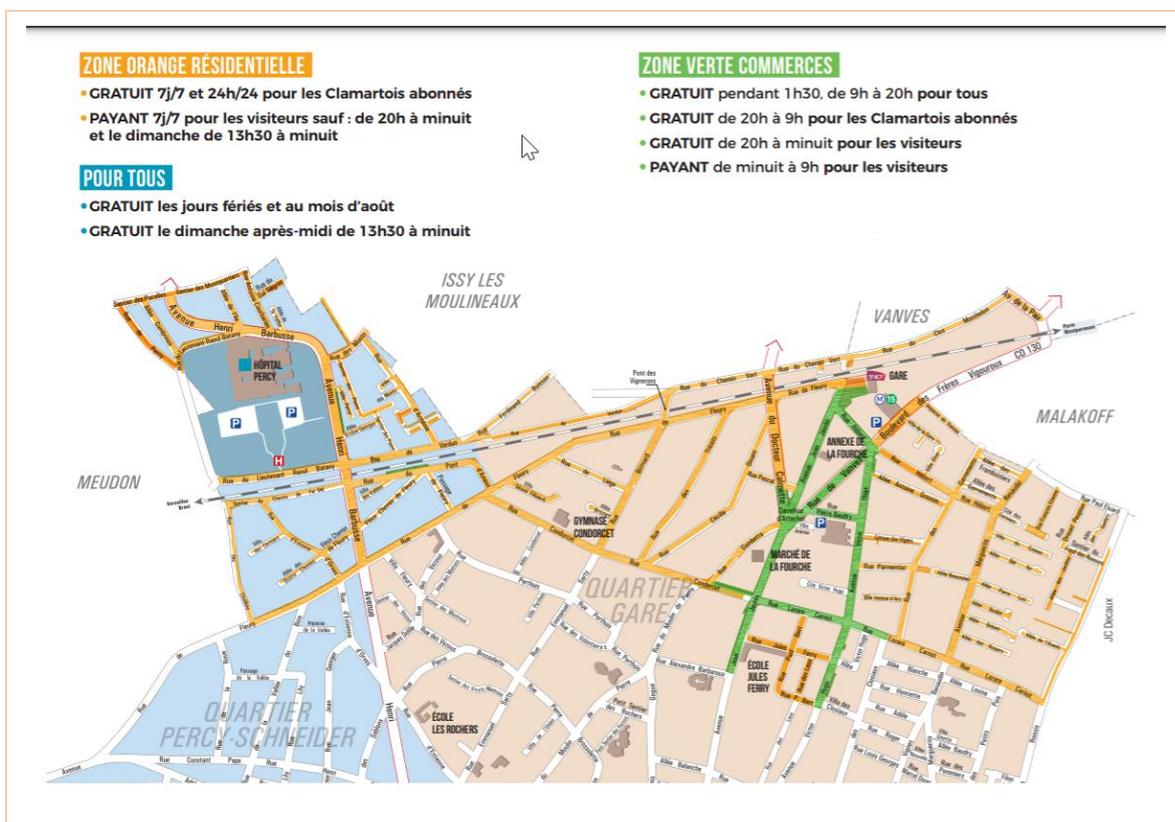
L'excavation des terres a été engagée dans la phase actuelle du chantier : parking public + immeubles d'habitation de cette phase. Les terres ont été évacuées dans un centre de traitement technique, selon les préconisations des bureaux d'études et des services d'Etat.

2- Stationnement

Stationnement quartier Gare.

La phase expérimentale est terminée. Un questionnaire a été adressé en 2020, avant la fin de l'expérimentation, aux habitants des 2 quartiers concernés (Percy-Schneider et Gare), afin de connaître les évolutions éventuelles à apporter concernant le stationnement résidentiel et commercial. Suite aux différentes observations, les horaires ont été réaménagés. Ce type de réglementation a été adopté par les habitants et d'autres Clamartois souhaitent la mise en place de ce type de dispositif, notamment ceux limitrophes à d'autres communes ou proches du quartier gare. Une enquête est programmée prochainement.

Plus d'informations sur stationnement.clamart.fr



Concernant le parking gare en cours de construction, à quel moment pourrions-nous nous positionner pour bénéficier d'un abonnement ?

Pour le moment c'est prématuré, car la construction sera achevée en 2023

3- Point sur les mobilités

Point Clam 'express, sur sa fréquentation

L'Usage de ce transport « à la demande » progresse. Il a été mis en place avant la période de confinement de 2020. L'analyse porte donc sur la période « hors confinement ». On constate une moyenne de 300 utilisateurs par semaine. Ce chiffre est en progression constante. Les utilisateurs sont majoritairement des lycéens et dans une moindre mesure, des collégiens et actifs. Ce transport a atteint les objectifs fixés au moment de l'expérimentation. Nous poursuivons nos observations pour toujours mieux nous adapter : Pour exemple un réajustement des horaires entrée/sortie de lycée a été opéré et des stations ont été rajoutées à proximité des collèges.

Clamibus, quel avenir au terme du contrat ?

Il y a 3 typologies de transport : ferré, bus lourd et ceux plus légers que sont les microbus. S'agissant du Clamibus, le contrat a été piloté par l'ancienne communauté d'agglomération Sud de Seine, du fait de la création de VSGP et donc de l'absorption de Sud de Seine, celui-ci est géré aujourd'hui par le Territoire. Ce contrat devra être remis en concurrence à son terme.

Pour rappel, le Clamibus s'adresse à une population plus âgée, qui se rend principalement au marché, au centre-ville ou au centre de santé.

Pour le Clam'Express, peut-on charger l'appli sur un smartphone ?

Tout à fait. 98% des usagers ont d'ailleurs chargé l'application. L'inscription se fait via une plateforme, avec indication du domicile, du lieu d'où l'on part et du lieu où l'on souhaite se rendre. Un calculateur propose ensuite le meilleur horaire pour venir vous chercher. C'est en fait un transport « à la demande », contrairement au Clamibus qui passe à des horaires fixes. De plus, le Clamibus est un service gratuit, le Clam'Express est, quant à lui, régi par la tarification telle que le ticket de transport ou le pass navigo.

Est-ce que le Clam'Express a vocation à remplacer le Clamibus ?

En fonction des typologies de population, ces deux transports proposent des approches différentes. Avec le Clam'Express, on en est encore à la phase expérimentale. L'objectif étant de venir compléter une offre de service en proposant : des temps de trajets raccourcis, des horaires garantis, un transport écologique (100% électrique).

Point sur le Plan vélo,

Nous disposons d'ores et déjà d'un parking sécurisé à vélos (40 places dont 10 électriques). Pour en bénéficier il est nécessaire d'avoir un pass navigo. Nous menons une réflexion afin de proposer une autre possibilité d'abonnement.

A chaque projet, des places vélos sont créées. Cette offre augmente comme par exemple pour le Marché du Trosy où 70 nouvelles places de vélo ont été créées.

Au dernier comptage, nous avons dénombré 800 places de vélos. Ce chiffre est en progression régulière.

Sur les mobilités douces, la Ville a mis en place des dispositifs, en lien avec les associations d'usagers de vélos afin d'initier un plan territorial vélo reliant l'ensemble des villes du territoire.

Deux « Coronapistes » (mise en place durant le 1^{er} confinement) existent, et ont vocation à être pérennisées. Sont également à l'étude la mise en place de nouveaux dispositifs de cette nature sur l'ensemble du territoire avec des marquages, des typologies de couleurs précises.

4- Proposition d'une opération « Quartier propre » par Garance Cousin

Garance COUSIN, élève en classe de CM2, scolarisée à l'école de Moulin de Pierre, a écrit un courrier à Monsieur Le Maire. Elle souhaite organiser un projet « Quartier propre » tous les 1ers samedis du mois. Le but est de faire participer un maximum de personnes du quartier. Elle a besoin de l'aide de la mairie (ex. Gants, sacs en papiers)

Nous trouvons le projet intéressant. Nous envisageons ensemble la faisabilité de ce projet.

5- Point sur la vaccination

Le centre de vaccination de Clamart est installé dans la salle Hunebelle, place Jules Hunebelle. Il est ouvert du lundi au samedi.

L'ensemble des chiffres est régulièrement mis à jour et les modalités d'inscription sont disponibles sur clamart.fr / Vaccination Covid 19

Si on veut se positionner sur la liste d'attente, comment faire ?

Vous pouvez vous inscrire auprès de notre plateforme téléphonique au 01 46 62 35 72 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

À l'accueil Clamart & Vous, mairie de Clamart, place Maurice Gunsbourg.

Comment faire pour les personnes qui ont du mal à se déplacer ?

Mise en place et financé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, le PAM 78-92 est un service de transport public collectif à la demande, d'adresse à adresse. L'ensemble des précisions sont disponibles sur clamart.fr / actualité / Vaccination Covid 19 Transport gratuit pour les aidés et les personnes invalides

6- Questions diverses

Point sur l'opération Perthuis au point mort depuis plus de 6 ans : le programme annoncé en 2019 (crèche, logements pour infirmières, jardin public) va-t-il être changé et si oui pourquoi et selon quelle procédure ?

Il y a eu un problème avec le bailleur. Une solution est à l'étude est en voie de résolution. Toutefois, ce projet reste inchangé : le projet Perthuis restera identique à celui présenté en Copil du 15 juin 2017 : 15 logements locatifs sociaux et leurs stationnements, une crèche de 60 berceaux ainsi qu'un jardin public d'environ 2200m².

Le service Urbanisme n'a pas connaissance de la date de mise en œuvre de ce projet.

J'aimerais connaître la situation dans notre quartier concernant les populations en difficultés (en a-t-on une estimation) ?

Nous ne disposons pas de ce type d'information mais nous pouvons observer que 10% des aides alimentaires distribuées par le CCAS sont à destination des familles du quartier Gare.

Nous comptons 7 quartiers à Clamart et le quartier gare est le 3ème quartier le moins concerné par les aides après Percy –Schneider et Galvent.

Les services sociaux peuvent-ils nous faire un point sur leurs actions et leur programme ?

L'équipe du CCAS a assuré, durant la pandémie, un service de courses pour les personnes vulnérables (âgées et ou handicapées). Une veille sociale téléphonique a été mise en place dès le mois de mars 2020 et se poursuit aujourd'hui sous la forme d'appels de convivialité, auprès des personnes inscrites sur le fichier « canicule » et qui souhaitent recevoir des appels. Des familles en difficulté ont été aidées

(aides alimentaires ou autres aides). Les situations complexes sont prises en charge par le travailleur social du CCAS.

Quelles associations accompagnent ces populations et peut-on les aider ?

Le réseau associatif est assez important à Clamart :

Les petits frères des pauvres, les restos du cœur, le secours catholique, la croix rouge, le Rotary club... Il y a un réseau important d'associations destinées à accompagner les personnes en situation de handicap, selon leur pathologie. Vous avez bien sûr la possibilité de contacter directement ces associations.

Point sur les différents travaux de voirie.

Il n'y a pas d'opération de travaux prévus par la Ville en voirie sur le quartier.

Concernant les travaux d'enfouissement de réseaux liés à la fibre, l'électricité, le gaz, etc. des inspecteurs du territoire viennent vérifier que la voirie est remise en état.

Evacuations des eaux usées, par encore spécialisée entre eaux pluviales et usées. Quelle planification pour les qualifier ?

Ce n'est pas la Ville qui gère ces aspects. Sont compétents le territoire et la métropole du Grand Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, Françoise CARUGE remercie tous les participants pour leur présence. Le compte-rendu sera mis en ligne et disponible sur le site de la Ville.

La séance est levée à 20H15